



Conseil pour le choix d' un avocat tribunal administratif/CPH

Par Visiteur

Bonjour,

la question 2 a un rapport avec la réponse donnée dans la question 1.

Si je devais ester devant le tribunal administratif quel

avocat me conseilleriez vous, merci si possible d'en avoir

un qui traite de ce type d' affaire en l' occurrence avec les CCI et si possible avocat pour le S auquel je suis affilié depuis une vingtaine d' années.

Par Visiteur

Cher monsieur,

la question 2 a un rapport avec la réponse donnée dans la question 1.

Si je devais ester devant le tribunal administratif quel

avocat me conseilleriez vous, merci si possible d'en avoir

un qui traite de ce type d' affaire en l' occurrence avec les CCI et si possible avocat pour le S auquel je suis affilié depuis une vingtaine d' années.

Vous devez prendre un avocat spécialisé en Droit de la fonction publique, voire encore mieux, un avocat qui fait à la fois du droit du travail et du droit de travail de la fonction publique, ne serait-ce que pour trancher la question du conflit de compétence évoqué dans l'autre question.

Très cordialement,

Je reste à votre entière disposition.